

Recommandations aux auteurs

1/ Phlébologie Annales Vasculaires publie des articles de divers types :

- a. Communications aux congrès et séances de la SFP (rédigées),
- b. Abstracts de ces mêmes manifestations,
- c. Comptes rendus d'essais cliniques,
- d. Cas cliniques démonstratifs (richement illustrés),
- e. Notes techniques,
- f. « Questions d'internat »,
- g. Mémoires des diplômés (DU Phlébo, CDP, CDPP, autres),
- h. Revues de la littérature,
- i. Mises au point,
- j. Analyses bibliographiques, analyses de livres,
- k. Comptes rendus de congrès, d'atelier de formation,
- l. Rapports de stages,
- m. Recommandations officielles et des sociétés savantes,
- n. Analyses critiques de ces recommandations,
- o. Et tous articles ayant rapport avec la phlébologie

Les textes peuvent être sollicités par le comité de rédaction de Phlébologie-Annales vasculaires, ou proposés spontanément par leurs auteurs.

Ils seront systématiquement lus par le comité de rédaction et s'ils sont retenus ils seront revus par un Comité de lecture, anonyme et indépendant.

En cas de rejet temporaire ou définitif d'un article, les commentaires de la rédaction seront communiqués aux auteurs.

Les opinions et conclusions présentées dans les articles publiés n'engagent cependant que la responsabilité de leurs auteurs et en aucun cas celle de la revue (et de ses éditeurs).

Les auteurs assument la responsabilité des textes et des illustrations, en particulier en ce qui concerne les règles de propriété littéraire.

Les auteurs s'engagent à signaler tous les financements privés ou publics ayant été utilisés dans leur travail ainsi que leur implication financière personnelle éventuelle dans les résultats présentés. Les membres des professions médicales qui ont des liens avec des entreprises et des établissements produisant ou exploitant des produits de santé ou avec des organismes de conseil intervenant sur ces produits sont tenus de faire connaître ces liens au public lorsqu'ils s'expriment sur lesdits produits.

La revue publie préférentiellement des articles en Français, mais ne refusera pas les articles en Anglais pourvu qu'ils soient bien écrits, et de préférence fournis avec une traduction de qualité.

Le travail du comité de lecture sera facilité par une bonne rédaction et une bonne présentation des textes soumis. Si vous voulez être lus vous devez respecter l'orthographe, la grammaire, la conjugaison ; votre langue doit être simple et claire, votre propos doit être rapidement compréhensible, il ne doit pas être noyé dans les digressions.

Le non-respect des conseils de rédaction et des normes de mise en page entraînera le retour à l'auteur sans lecture.

2/ Soumission d'un manuscrit :

Adresser par mail un dossier comprenant le texte en double interligne avec marge de 2,5 cm de chaque côté police Times New Roman 12 points, et pages numérotées ; ainsi que les photos, figures et tableaux, légendées et numérotées sur des fichiers joints. Les figures, photos, tableaux et autres hors-textes doivent être appelés dans le texte par un numéro figurant dans le titre du fichier joint.

1. Page de titre

Titre de l'article (les titres courts sont les meilleurs). Sa traduction en Anglais

Nom des auteurs, titres, affiliations.

Adresse postale, téléphone, e-mail de l'auteur principal. Titre simplifié qui sera reporté en en-tête de chaque page. Mots clés (3 au maximum).

2. Abstract ou résumé (page séparée) structuré avec logique, de 200 mots maximum, sans figure, ni tableau, ni référence. Sauf si l'auteur joint une traduction personnelle de qualité, la rédaction se charge de la traduction du résumé en anglais.

3. Texte (10 pages maximum sauf accord préalable de la rédaction).

Conseils pour la rédaction des articles :

Les exposés de techniques et travaux scientifiques devront se rapprocher le plus possible des présentations classiques : introduction, buts de l'étude, matériel, méthodes, résultats, discussion, conclusion.

Les notes techniques pour lesquelles le plan ci-dessus ne peut s'appliquer devront s'en inspirer au plus près.

Les articles didactiques et revues de la littérature devront se baser sur les publications les plus significatives et les plus récentes.

(**Les critiques de livres et d'articles** ainsi que **les comptes rendus de congrès** réclament de leurs auteurs une impartialité de bon aloi ou doivent être publiés à la rubrique « opinion ».)

Les règles habituelles de rédaction s'imposent en ce qui concerne les abréviations, les unités, les noms de marques, etc.

4. Références (pages séparées).

Les références seront obligatoirement rappelées dans le texte par un numéro en exposant et seront numérotées et présentées consécutivement par ordre d'apparition dans le texte et selon les règles définies par le **Vancouver Group** ; conformément aux conventions, l'ordre des éléments et la ponctuation sont primordiaux : auteur A, auteur B, article phlébologique X, journal Y 1990 ; ni Z : pp début-pp fin.

Les citations d'articles, de livres, de chapitres de livres, etc., obéissent à des règles différentes mais précises ; il n'est pas inutile de les vérifier.

Les travaux non publiés ou non référencés devront simplement être cités dans le texte entre parenthèses.

5. Figures, photos et tableaux (fichiers séparés joints).

Les illustrations devront être de qualité professionnelle. Elles devront être clairement légendées.

Elles devront être clairement appelées dans le texte. Les tableaux devront être intelligibles même en dehors de leur contexte.

6. Légendes des figures et tableaux, dactylographiées (pages séparées).

Afin de respecter l'anonymat de la correction, les noms des auteurs ne devront être indiqués que sur la page de titre.